Guide Pratique

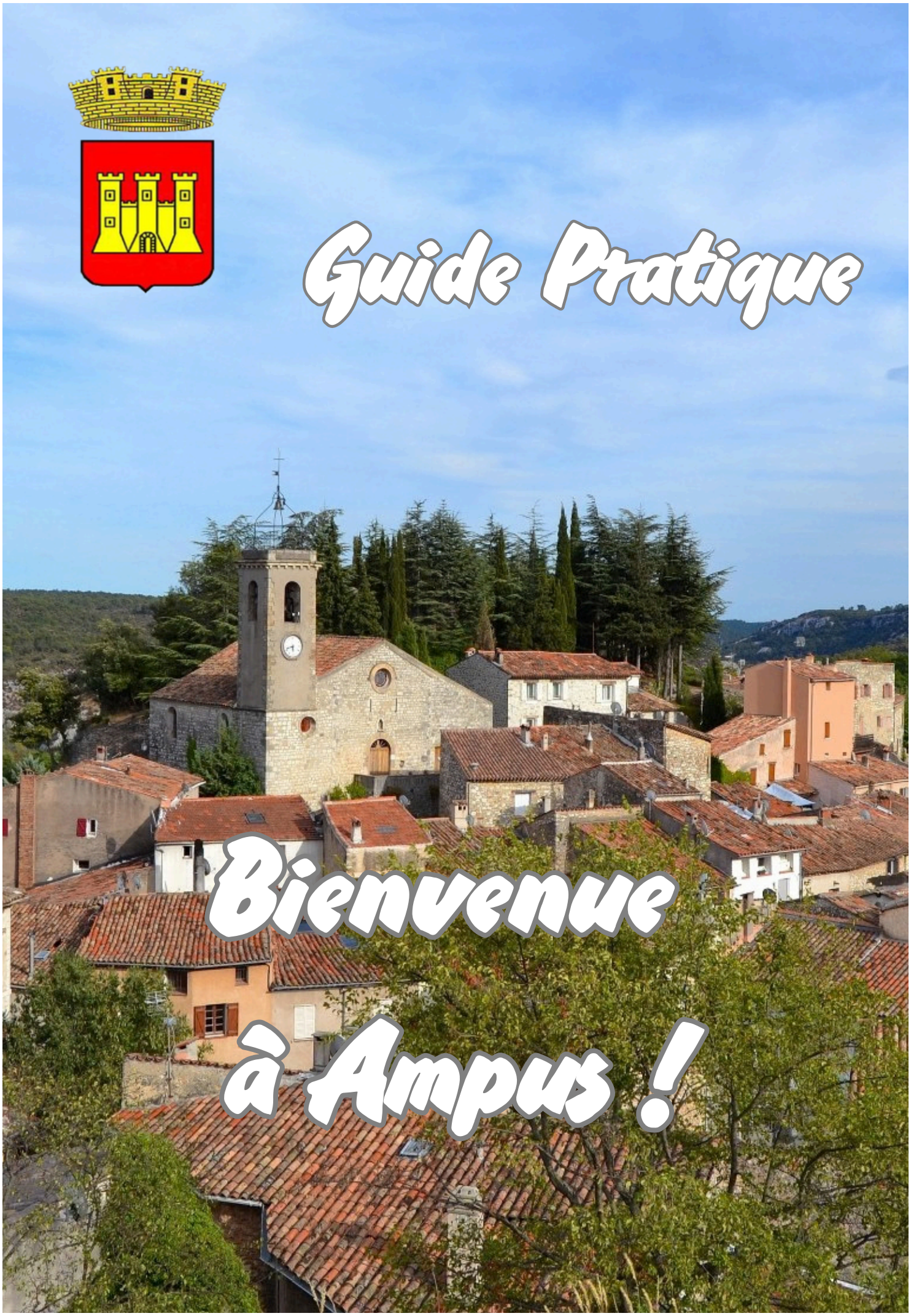

Bienvenue à Ampus !



Bienvenue à Ampus !

Chères nouvelles Ampusiannes, Chers nouveaux Ampusians,

C'est avec un réel plaisir que je vous accueille dans notre commune. En choisissant Ampus, vous ne vous installez pas seulement dans un nouveau logement : vous rejoignez un village, une histoire, et surtout une communauté.

Notre commune, nichée dans l'arrière-pays varois entre Draguignan et les villages perchés du Haut-Var, a cette chance rare de conjuguer la beauté d'un site préservé avec ses forêts, ses collines parfumées, ses sentiers de randonnée et la chaleur d'un petit village où l'on se salue, où l'on se connaît, où l'on s'entraide. C'est ce lien qui fait la vraie richesse d'Ampus, bien au-delà de nos paysages.

Ce livret d’accueil rassemble les informations essentielles pour vous faire découvrir les services de la commune et vous aider à vous familiariser avec votre nouveau cadre de vie.

Vous y trouverez les coordonnées et les horaires de la mairie, les démarches administratives utiles, les informations pratiques sur les services de proximité, la scolarité, les déchets et la vie quotidienne, ainsi que les contacts utiles au sein de la communauté d'agglomération Dracénie Provence Verdon Agglomération. N'hésitez pas à le garder à portée de main.

Le meilleur de notre commune, vous ne le trouverez pas dans les pages de ce livret … il est sur la place du village, au café, au marché, à la sortie de l'école, lors des fêtes et des rendez-vous associatifs qui font vivre notre village. Nous avons la chance de compter des associations dynamiques et des bénévoles dévoués qui contribuent à la richesse de notre vie locale. Je vous invite vivement à les rejoindre pour participer aux festivités, aux activités proposées ou tout simplement pour apporter votre pierre à l'édifice commun. Rien ne vaut l'implication pour se sentir chez soi.

Sachez également que toute l'équipe municipale et moi-même sommes à votre écoute. La mairie est et restera une maison commune ouverte à toutes et à tous, n'hésitez pas à nous solliciter, à nous faire part de vos questions, de vos idées, ou simplement à venir nous rencontrer. Votre regard neuf sur notre village est une richesse.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter la bienvenue chez vous ! Nous sommes heureux de vous accueillir et espérons que vous trouverez dans notre commune de belles rencontres, des moments de partage et le plaisir de vous sentir pleinement chez vous.

Bien chaleureusement,

Thierry BELADEN
Maire d'Ampus



SOMMAIRE

Un peu de géographie 4

Un peu d'histoire 6

Administration 13

L'équipe municipale 14

Les services municipaux 16

Les services publics 17

Urbanisme 29

L'eau et les déchets 30

Faire des emplettes, professionnels et services 33

Associations et Loisirs 35

Programme des festivités 39

Plan du village et photos 41

UN PEU DE GEOGRAPHIE

Situation

Ampus est une commune du département du Var, en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, située à environ 14 kilomètres au nord-ouest de Draguignan. Perché à environ 616 mètres d'altitude, le village domine un paysage provençal de collines, de vallons et de forêts.

La commune bénéficie d'un environnement naturel remarquable, à proximité de la vallée de la Nartuby et des gorges de Châteaudouble. Plus au nord, le territoire s'ouvre vers les paysages du Haut-Var, le lac de Sainte-Croix et les gorges du Verdon.

Topographie et couvert forestier

Le territoire communal s'étend sur 8 277 hectares, soit 82,77 km². Il présente des reliefs variés, entre zones montagneuses, cols, terrains en pente et plateaux.

Au nord, le camp militaire de Canjuers occupe une vaste partie du territoire, soit environ 3 807 hectares. Son accès est strictement réglementé et interdit au public.

Les paysages sont marqués par les espaces boisés, les oliveraies, les terres agricoles et les espaces naturels. Les forêts sont notamment composées de chênes verts, de chênes blancs et de pins d'Alep.

Ampus est soumis aux dispositions de la loi Montagne, qui encadre notamment l'aménagement et l'urbanisation afin de préserver les espaces naturels, les paysages et les équilibres propres aux territoires montagnards.

Eléments de géologie, flore et faune remarquables

Le territoire d'Ampus présente un relief calcaire marqué par ses plateaux, ses falaises, ses gorges et ses espaces forestiers, qui contribuent à la richesse de ses paysages et de sa biodiversité.

Parmi les sites remarquables figure le rocher dit « Roche-Aiguille », classé au titre des sites par arrêté ministériel du 20 avril 1925.

La commune possède également un patrimoine naturel reconnu par différents inventaires écologiques, notamment les Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF), ainsi que par le site Natura 2000 « Plaine des Vergelins-Fontigon, Gorges de Châteaudouble, Bois des Clappes ».

Les milieux rocheux, les gorges, les espaces ouverts et les forêts de chênes et de pins accueillent une faune et une flore diversifiées, contribuant à la préservation du patrimoine naturel communal.

Démographie

Au dernier recensement, la commune d'Ampus compte 935 habitants.

La population d'Ampus a connu une progression importante au cours des dernières décennies, passant de 389 habitants en 1968 à plus de 900 habitants depuis 2012. Ce développement témoigne de l'évolution de la commune, qui a su préserver son caractère rural et son cadre de vie provençal.

UN PEU D'HISTOIRE



Ampus, ville féodale

L'histoire d'Ampus remonte à des périodes très anciennes. Des vestiges préhistoriques, notamment des dolmens et un menhir, témoignent d'une présence humaine dès le Néolithique. Des traces d'occupation gallo-romaine sont également présentes sur le territoire, situé sur l'itinéraire antique reliant Fréjus à Riez.

Au Moyen Âge, Ampus se développe autour de son village fortifié et de son château féodal, construit sur la butte où se trouve aujourd'hui le chemin de Croix.

Le 13 mai 1590, lors des guerres de Religion, des affrontements sanglants ont lieu à Barjols. Les troupes catholiques de la Ligue, conduites par le seigneur d'Ampus, y massacrent la garnison royaliste après lui avoir promis la vie sauve. En conséquence, le château féodal d'Ampus est rasé en 1590 sur ordre du duc d'Épernon, gouverneur de Provence.

Après la démolition du château, la famille seigneuriale s'installe Place de la Mairie. Aujourd'hui, le territoire conserve de nombreux témoignages de son passé, notamment les ruines de l'ancien village de Reynier, les chapelles, les vestiges anciens et les constructions en pierres sèches.

Le canal de Fontigon

Le canal de Fontigon, long de 7,2 kilomètres, relie la source du même nom à la Nartuby d'Ampus. Il dessert encore plusieurs exploitations agricoles et joue ainsi un rôle non négligeable en terme d'irrigation.

L'origine de sa création remonte à l'année 1497, lorsque les seigneurs d'Ampus décidèrent de sa construction. Il a joué un rôle prépondérant durant les cinq siècles qui ont suivi.

Il a notamment permis :

- la desserte des moulins à farine et des moulins à huile, des tournaous (meules pour émoudre les outils) et des 27 lavoirs qui jalonnent son parcours ;
- l'alimentation en eau du village (jusqu'en 1803) ;
- l'irrigation des prés et des jardins.

En 1906, l'eau du canal a servi à produire les premiers kilowatts destinés à l'éclairage des rues et de certains foyers du village. Plusieurs campagnes de nettoyage du canal ont eu lieu en 1985, 1986, 1996 et 1997, année du 500ème anniversaire de l'ouvrage, marqué par une cérémonie spécialement dédiée à l'événement.

Ampus et les foires

Il semble qu'Ampus ait eu son emporium (marché) dès l'époque romaine. Cet emporium justifierait l'étymologie de notre commune orthographiée Empus. En 1583, des lettres patentes d'Henri III, roi de France et de Pologne, établissent deux foires à Ampus, tenues aux mois de septembre et novembre.

Les courses de côte d'Ampus

Ampus est également connu pour ses courses automobiles de côte. La première édition de la course historique est datée de 1921. Le parcours empruntait la route départementale 49 entre Draguignan et Ampus, sur environ 6,8 kilomètres, avec de nombreux virages.

En formule 2, le record est détenu par le français Marc SOURD qui, en 1981, a parcouru la distance séparant le carrefour de Draguignan et le col de la Grange en seulement 2 min et 50 s ! Pour en arriver là, il a atteint la vitesse de 240 km/h dans la ligne droite qui suit le virage du Flayosquet (n'essayez pas de l'imiter !)

La course classique a pris fin en 1985, les dernières éditions ayant été organisées dans un contexte de coûts croissants et de contraintes de sécurité.

On note que deux courses "nouvelle formule" réduites à la partie haute (depuis le virage du Flayosquet jusqu'au col de la Grange) ont eu lieu en 1990 et 1991.

En 2018, l'évènement a repris avec une montée historique organisée par des passionnés. Il s'agit d'une démonstration de véhicules anciens et remarquables, et non d'une compétition de vitesse.



Quelques dates :

1835 : Dernière épidémie de choléra (46 morts)

1846 : 1250 habitants à Ampus (maximum atteint)

1852 : Achat du premier réverbère au pétrole

1872 : Construction du pont du Ratton

1878 : Construction de l'école communale

1909 : Création d'un réseau téléphonique

1921 : Première édition des courses de côte d'Ampus

1944 : Sabotage du Pont du Ratton

1995 : Remodelage de la place de la Mairie

2001 : Mise en place du tri sélectif de matières résiduelles

2002 : La Commune adhère à la Communauté d'Agglomération Dracénoise

2004 : Création des circuits patrimoines « Chemin de l'eau et chemin de croix »

2005 : L'ADSL est à Ampus

2007 : Le territoire communal est couvert par la téléphonie mobile

2008 : Mise en service de la nouvelle station d'épuration à lit de roseaux au hameau de Lentier

2011 : Mise en service de la nouvelle déchèterie

2015 : Les sources de Fontigon entrent dans le patrimoine communal

2015 : Fin du programme d'adduction d'eau potable des hameaux et quartiers lancé en 2006

2016 : Rénovation de la salle polyvalente rebaptisée salle Maurice Michel

2017 : Amélioration de l'entrée Nord du Village

2020 : Construction d'une nouvelle cantine scolaire

2020 : Amélioration de l'entrée Sud du Village

2020 : Création d'un théâtre de verdure et son espace paysager

2021: Création du sentier de randonnée connectée Gritaccess

2021 : Création d'une aire de camping-cars

2022 : Aménagement du jardin de la salle Maurice Michel

2022 : Aménagement du jardin des senteurs

2022 : Restructuration du boulevard Georges Clémenceau

2022 : Sécurisation du hameau de Lentier avec les feux tricolores

2023 : Construction d'un centre technique municipal

2024 : Construction d'un musée des écritures

2024 : Passage de l'éclairage public en LED

2025 : Mise en place de caméras lecture de plaques

2026 : Rénovation partielle de l'école

Les sites remarquables de la commune



Le dolmen de Marenq

La préhistoire a laissé quelques timides débris dans les massifs alentours.
Sur la colline dominant le village au nord, parmi les chênes et les buis, se dresse un des plus beaux dolmens varois. Le dolmen de Marencq, encore bien visible, atteste de la présence d'une communauté depuis plus de 4000 ans.

L'oppidum de l'Englugi

Selon la définition la plus communément admise, un oppidum (du latin oppidum qui signifie lieu élevé, fortifications) est donc un lieu élevé (généralement situé sur une colline) dont les défenses naturelles ont été renforcées par la main de l'homme au temps des Celtes.

Les peuples ayant la fâcheuse tendance à se faire la guerre que ce soit pour défendre leur territoire ou pour l'agrandir, il leur faut construire des murailles puissantes autour des habitats pour protéger les populations et les récoltes : le oppida.
Il existe trois types principaux d'oppida dont l'éperon barré: l'habitat s'installant dans l'angle formé par deux à-pics, un rempart forme le troisième côté de la défense.



L'Englugi à Ampus en est un magnifique exemple qui devait constituer une véritable ville, de l'époque celto-ligure.

Borie



“Borie” est la francisation du mot provençal bori auquel Frédéric Mistral donne pour origine boria en bas-latin, boaria en latin et qui signifiait “étable à bœuf”. En provençal, bori a été utilisé comme synonyme de casau (masure, cahute, maison ruinée). Il s’agit d’abris en pierres sèches qui ont pu ,dans les temps anciens, être utilisés comme des maisons et sont restés jusqu’à une époque récente des refuges pour les bergers.

Notre-Dame de Spéluque

Cette petite chapelle qui remonte au Xe siècle, fut consacrée le 10 janvier 1090 par Bérenger III, évêque de Fréjus sous le nom de Beate Marie de Speluca. On la désigne de nos jours également sous le nom de Chapelle Notre Dame du Plan. Elle a été classée monument historique par arrêté du 26 juin 1990.





Détail du Chemin de Croix

La Provence est réputée pour la beauté de ses poteries, faïences et carrelages. Les 14 stations du Chemin de Croix d’Ampus, incrustées dans le rocher et émaillées répondent à cette tradition. L’esprit contemporain de ces représentations est étonnant.
Installé à l’emplacement de l’ancien château seigneurial, le chemin de croix réalisé par Geoff Hindry ponctuera votre découverte du village d’Ampus en vous conduisant jusqu’à la grotte.

Communauté d'agglomération

Ampus est une commune du département du Var, située dans l'arrondissement de Draguignan et le canton de Flayosc. En janvier 2002, la commune a rejoint la Communauté d'agglomération dracénoise (CAD). En janvier 2019, la CAD devient Dracénie Provence Verdon Agglomération (DPVA).

La DPVA regroupe 23 communes et couvre une superficie de 915 km², pour une population de 113 515 habitants.

La DPVA exerce différentes compétences intercommunales, notamment dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et de la gestion des déchets.

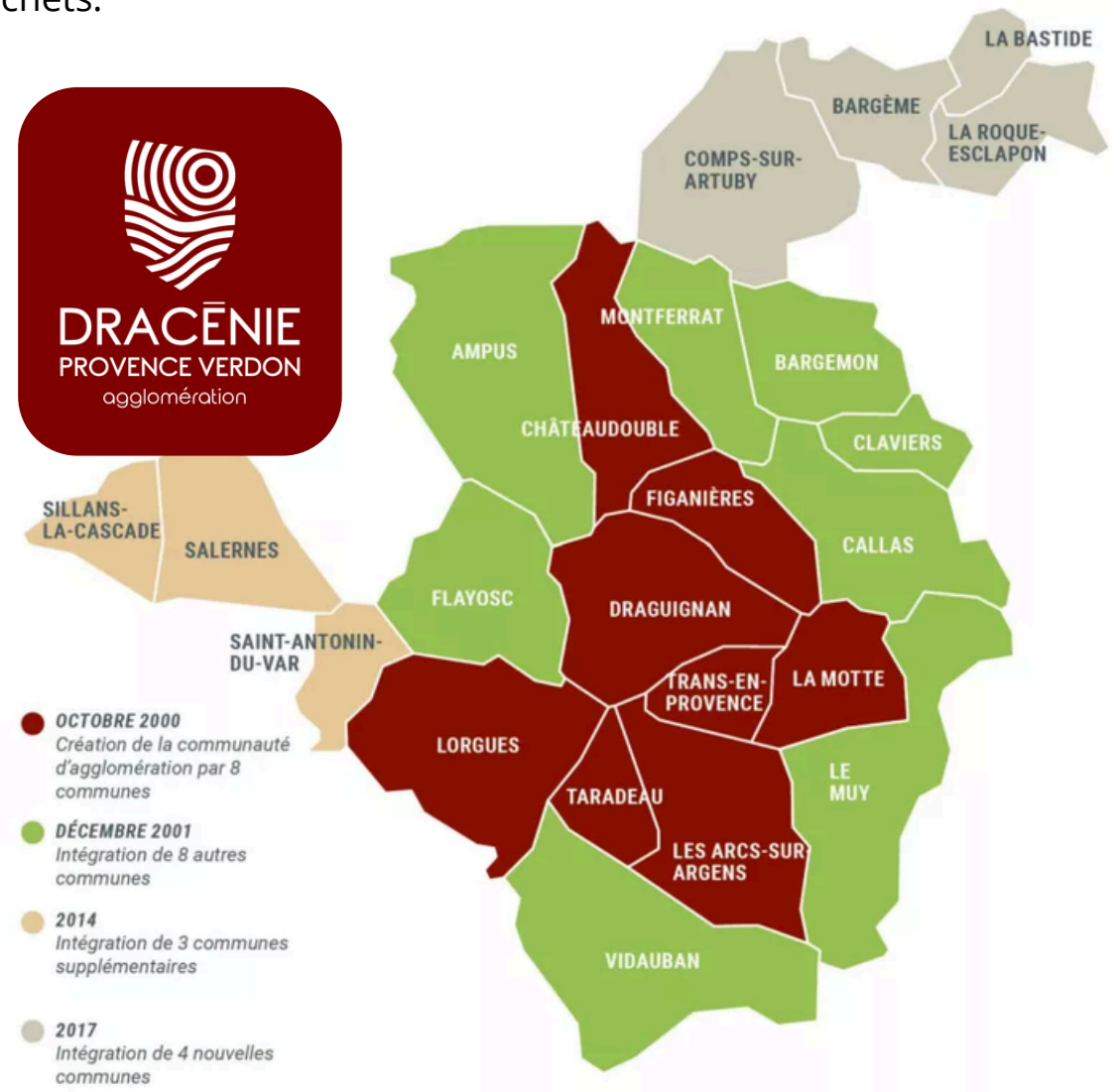

L'EQUIPE MUNICIPALE

Le Maire



Thierry BELADEN
Maire
Vice-Président de
Dracénie Provence Verdon
Agglomération

Les Adjoints



Jean-François BERTHELEY
Premier adjoint
Travaux et voirie
Sécurité
Environnement



Catherine de BONNEFOY
Deuxième adjointe
Vie scolaire, enfance et jeunesse
Action Sociale
Animaux



Julien ICARD
Troisième adjoint
Finances
Marchés publics
Ressources naturelles



Julie LUCCIONI
Quatrième adjointe
Culture
Patrimoine

Les Conseillers Municipaux

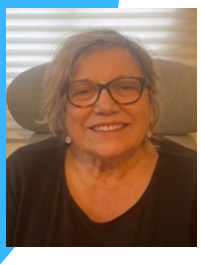

Monique BALDACCI
Culture
Patrimoine
Tourisme



Bernard BOUSQUET
Développement économique



Jean-François DEWAILLY
Culture
Patrimoine
Tourisme



Julie FERRAND
Jeunesse
Sports
Animations



Florence JEAN DIT GAUTIER
Jeunesse, sports et animations
Cultures, Patrimoine et Tourisme



Eddy LEBEAU
Développement économique



Frédéric MAULINO
Jeunesse
Sports
Animations



Sébastien PLEVEN
Jeunesse
Sports
Animations



Alexandre SYLVESTRE A LA MARIAZ
Développement économique



Sandrine RIMBAUD
Jeunesse
Sports
Animations

LES SERVICES MUNICIPAUX

Les services administratifs

Caroline PELISSIER
Secrétaire de Mairie

Pauline MARTIN
Adjoint Administratif

Laurie SEUTÉ
Adjoint Administratif

Marilyn FERNAGUT
Agent d'Accueil

Musée des Ecritures

Louise GONTIER
Assistante de conservation du patrimoine

Police rurale

Franck LIBERSKI
Garde Champêtre intercommunal

Les services techniques et de voirie

Romain NARDELLI
Responsable technique

Thierry LIONS
Adjoint technique

Stéphane PAIX
Adjoint technique

Julien BARBEIRO CARREIRA
Agent technique

Les services dédiés à la vie scolaire

Sandrine VERON
Adjoint technique

Sabine SAPPA
Agent de surveillance

Patricia PORQUET
Agent de surveillance

Magali SCHELSTRAETE
A.T.S.E.M

Marilyn FERNAGUT
Agent de surveillance

LES SERVICES PUBLICS

La mairie

La mairie est ouverte au public les lundi, mercredi et vendredi de 9H30 à 12H30, et le mercredi après-midi de 14h00 à 17h00.

Tel : 04 94 70 97 11

Mail : ampus@mairie-ampus.fr

http://www.mairie-ampus.com
https://www.facebook.com/ampusvillage/



L'école, la cantine et la garderie périscolaire

Ecole d'Ampus
101 avenue Paul Emile Victor - Quartier l'Eglisonne
Tel : 04.98.10.69.20
Mail : ecole.0830610m@ac-nice.fr
Directrice d'école: Mme Pauline MICHAU

Gestionnaire de l'accueil périscolaire (garderie et cantine) : Mairie d'Ampus.

L'école, la cantine et la garderie sont regroupées dans le même bâtiment, créé en 1978 et situé au quartier l'Eglisonne (lotissement situé au-dessus du village).
Les enfants y sont accueillis dès l'âge de 3 ans jusqu'au CM2.

L'accueil périscolaire est ouvert le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi, sauf pendant les vacances scolaires.

La cantine scolaire est ouverte aux enfants scolarisés à l'école d'Ampus de 11h30 à 13h30 (lundi, mardi, jeudi et vendredi)

La garderie fonctionne :

- le lundi, mardi et jeudi de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30
- le vendredi de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 17h30

Ce service est réservé aux enfants de 3 à 12 ans scolarisés à l'école d'Ampus.

Collèges et lycées

Les collèges et les lycées les plus proches sont situés à Draguignan. On y dénombre trois collèges (Général Ferrié, Emile Thomas et Edmond Rostand), un lycée général (lycée Jean Moulin) et un lycée professionnel (L.E.P. Léon Blum).

Centre de loisirs

Accueil de loisirs sans hébergement - Les Petits Pieds

L'accueil de loisirs fonctionne les mercredis et pendant les vacances scolaires.

En partenariat avec la Mairie d'Ampus, l'association "Les Petits Pieds" accueillera vos enfants de 3 à 12 ans à l'école du village dans une ambiance joyeuse, bienveillante et riche d'activités !

Mail : lespetitspieds.association@gmail.com
Tel : 06 59 98 77 16



Le bureau de poste

Bureau de Poste d'Ampus
Place de la mairie
Tel : 36 31

Horaires d'ouverture :
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi et Samedi : 9h15-11h15

La médiathèque

La médiathèque Intercommunale est située dans le local de l'office du tourisme situé au 12 Grand Rue.
Elle est régulièrement approvisionnée en livres, CD et DVD par la médiathèque centrale de la communauté d'agglomération Dracénie Provence Verdon Agglomération (DPVA) située quartier Chabran à Draguignan.

Des animations en partenariat avec la communauté d'agglomération Dracénie Provence Verdon Agglomération (DPVA) sont proposées.

La médiathèque est ouverte tous les mercredis et samedis de 09H00 à 12H00.

Tel : 04 94 76 72 66
Mail : mediatheque.ampus@dracenie.com

L' office du tourisme

Période estivale :
Du mardi au vendredi de 9H30 à 12H30 et de 14H30 à 17H00.
Du samedi au dimanche de 9H00 à 13H00.

Hors période estivale :
Les mercredi et samedi de 9h00 à 12h00
Tel : 04 94 76 72 66

Action sociale

La commune ne dispose plus de Centre Communal d'Action Sociale depuis la délibération du 16 juin 2020.

Cependant, les actions du CCAS sont pérennisées sous la présidence du Maire assisté de Madame de BONNEFOY, Adjointe déléguée aux affaires sociales.

Le budget de l'Action Sociale est maintenu et incorporé dans le budget communal. Les actions et les missions sont identiques à celles qui étaient menées dans le cadre du CCAS :

- Animation des actions de prévention sociale, comme la lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

- Aide aux familles pour la constitution de dossiers de demande d'aide et transmission de ces dossiers aux services départementaux compétents (APA : Allocation Personnalisée pour l'Autonomie).

- Orientation des administrés vers les nombreuses structures et organismes publics ou privés en vu d'obtenir des aides ou des subventions.

- Soutien d'urgence avec attribution d'aide de secours en nature sous forme de bons ou colis alimentaires.

- Création et mise en place de structures ou dispositifs à vocation sociale en direction de la jeunesse et des personnes âgées de la commune (portage de repas, accueil de loisirs sans hébergement, bourse au permis de conduire, aide BAFA).

Présentation des diverses activités de l’Action Sociale

Activités permanentes :

- Portage des repas à domicile : renseignements en mairie.
- Assistance aux personnes en difficulté par l’attribution d'une aide alimentaire d'urgence sous forme de bons d'un montant de 80 euros pour s'approvisionner à l'épicerie du village (les boissons alcoolisées sont exclues).
- Bourse au permis de conduire (sous certaines conditions).
- Registre canicule : les personnes âgées ou en situation de fragilité peuvent se faire inscrire auprès de la mairie afin de bénéficier d’un suivi et d’une attention particulière en période de fortes chaleurs.

Activités ponctuelles :

- Remise des paniers de Noël.
- Le repas des séniors qui se tient tous les ans en début d'année dans la salle Maurice Michel avec une animation musicale.



Espaces de jeux pour enfants



Quartier Sainte-Anne
(en contre-bas du Village)

Quartier de L'Eglisonne
(Théâtre de Verdure)





Le Stade
Quartier de l'Eglisonne
(face à l'école)

Les transports en commun

(uniquement en période scolaire - Ligne 12)

12 HORAIRES ALLER AMPUS ↔ DRAGUIGNAN

Commune	Point d'arrêt	ImMjv--	Im-jv--
AMPUS	Eglissonne	08:19	12:49
	Cimetière	08:20	12:50
	Place de la Mairie	08:21	12:51
	Ste Anne	08:23	12:52
	Bd Clemenceau	08:23	13:10
	Aby	08:26	13:13
	Collet Redon	08:27	13:14
	La Grange	08:28	13:15
	Les Moulières	08:30	13:17
	Lentier Haut	08:34	13:21
	Lentier	08:35	13:22
	Lentier Bas	08:36	13:23
DRAGUIGNAN	La Clappe	08:40	13:27
	Les Chevaux	08:40	13:27
	Les Serres	08:41	13:28
	Le Dragon	08:41	13:28
	Les Noisetiers	08:42	13:29
	Le Bosquet	08:42	13:29
	Gambetta	08:43	13:30
	Gilly	08:44	13:31
	Bd Leclerc	08:46	13:33
	Gare Routière	08:47	13:34

Ligne accessible aux Personnes à Mobiité Réduite

12 HORAIRES RETOUR DRAGUIGNAN ↔ AMPUS

Commune	Point d'arrêt	lm-jv--	lm-jv--	Merc
DRAGUIGNAN	La Jarre	12:20	16:10	17:25
	Gare Routière	12:25	16:15	17:30
	Gilly	12:28	16:18	17:33
	Henry Sénès	12:29	16:19	17:34
	Le Bosquet	12:30	16:20	17:35
	Les Noisetiers	12:30	16:20	17:35
	Le Dragon	12:31	16:21	17:36
	Les Serres	12:32	16:22	17:37
	Les Chevaux	12:32	16:22	17:37
	La Clappe	12:33	16:23	17:38
AMPUS	Lentier Bas	12:36	16:26	17:41
	Lentier	12:37	16:27	17:42
	Lentier Haut	12:38	16:28	17:43
	Les Moulières	12:42	16:32	17:47
	La Grange	12:44	16:34	17:49
	Collet Redon	12:45	16:35	17:50
	Aby	12:46	16:36	17:51
	Eglissonne	12:49	16:39	17:54
	Cimetière	12:50	16:40	17:55
	Place de la Mairie	12:51	16:41	17:56
	Ste Anne	12:52	16:42	17:57
	Bd Clemenceau	12:53	16:43	17:58

Ligne accessible aux Personnes à Mobiité Réduite

Le transport à la demande

TED Petit BUS, TED comme Transport En Dracénie, est un service de transport à la demande (TAD) pour tous ceux qui souhaitent se déplacer d'une commune de DPVA à une autre.

Les Ampusians peuvent utiliser la Ligne TAD-Nord qui fonctionne du lundi au samedi de 6h00 à 20h00. Elle dessert les communes de :
Ampus, Bargème, Bargemon, la Bastide, Callas, Châteaudouble, Claviers, Comps sur Artuby, La Motte, La Roque-Esclapon, Figanières, Montferrat ou vers la ville de Draguignan.

Ce service est accessible avec un titre de transport valide.
Prise en charge et dépose aux points d'arrêts répertoriés.
Correspondance gratuite avec les autres lignes du réseau pendant une heure.

Pour l'utiliser, il est indispensable de réserver le trajet par téléphone au plus tard la veille du trajet prévu avant 17h00 et le vendredi pour le lundi.
Coût du trajet : 1,40 euros
Réservations et renseignements au 04 94 50 94 05
mail : tad@dracenie.com
Du lundi au vendredi de 8h15 à 12h30 et de 14h à 17h30.

La salle Maurice Michel

La salle des fêtes communale peut être mise à votre disposition pour des banquets, réceptions, etc...
Renseignements et réservations auprès de la mairie d'Ampus au 04 94 70 97 11.

La Paroisse Ampus-Flayosc

Tel : 04 89 90 53 64
Mail : paroisseflayosc@gmail.com

Autres numéros utiles

Pompiers.....18

SAMU 15

Police secours 17

Urgences Hôpital de Draguignan.....04 94 60 50 62

Gendarmerie (B.T. de Lorgues).....04 94 73 70 11

ENEDIS (sécurité dépannage).....09 72 67 50 83

DPVA Eau et assainissement.....04 83 08 30 79

DPVA (Dracénie Provence Verdon Agglomération)
.....04 94 50 16 20

Bien vivre à Ampus

Vivre à Ampus, c'est profiter d'un cadre de vie agréable et préserver ensemble le charme de notre village. Pour le bien-être de tous, quelques gestes simples et le respect des règles de vie en communauté sont essentiels.

Respect du voisinage : veillez à limiter les nuisances sonores, notamment lors de travaux ou d'activités bruyantes.

Prévention des incendies : le débroussaillement des terrains concernés est une obligation réglementaire qui contribue à protéger les habitations et notre environnement.

Entretien des abords : veillez à entretenir vos trottoirs et à tailler les haies et végétaux qui débordent sur les voies publiques afin de faciliter le passage des piétons.

Stationnement et circulation : respectez la signalisation et les règles de stationnement pour garantir la sécurité de tous et faciliter les déplacements dans les ruelles du village.

Animaux domestiques : veillez à ce que vos animaux ne gênent pas le voisinage et ramassez leurs déjections dans les espaces publics. Ensemble, contribuons à faire d'Ampus un village propre, paisible et accueillant pour tous !

Dépôts sauvages et ordures ménagères : les ordures ménagères doivent être déposées dans les conteneurs prévus à cet effet, en respectant les consignes de collecte. Les encombrants, déchets verts et autres déchets spécifiques doivent être apportés à la déchetterie. Les dépôts sauvages sur la voie publique ou dans la nature sont interdits. Chacun est invité à respecter ces consignes afin de préserver la propreté de notre village et notre environnement.

URBANISME ET TRAVAUX

Vous avez un projet de construction, d'agrandissement, de rénovation ou de modification de votre habitation ? Avant d'entreprendre vos travaux, il est important de vérifier les règles d'urbanisme applicables à votre terrain.

Consulter le Plan local d'urbanisme (PLU)

Le PLU définit les règles de construction et d'aménagement applicables sur le territoire communal. Il permet notamment de connaître le zonage de votre parcelle et les règles à respecter pour votre projet.

Quelles démarches effectuer ?

Selon la nature des travaux envisagés, une déclaration préalable de travaux ou un permis de construire peut être nécessaire. Il est donc conseillé de se renseigner auprès du service urbanisme avant de commencer les travaux.

Où déposer votre demande ?

Les demandes d'autorisation d'urbanisme sont à déposer :

- Soit en ligne sur le guichet unique de la Dracénie : https://ads.dracenie.com/guichet-unique
- Soit à l'accueil de la mairie

L’EAU ET LES DECHETS

La gestion de l'eau au quotidien

Pour toute question concernant votre abonnement, l'approvisionnement ou la qualité de l'eau distribuée, adressez-vous à Dracénie Provence Verdon Agglomération qui en est l’exploitant sur la commune :

Dracénie Provence Verdon Agglomération (DPVA)
Service de l’eau potable et de l’assainissement

281 route de Draguignan - 83131 MONTFERRAT
Tel : 04 94 50 03 66
Tel : 04 83 08 30 79
Accueil ouvert du lundi au vendredi de 8h à 17h
Mail : servicedeseaux.nord@dracenie.com
Service d’urgence 24h/24 : 06 80 21 23 58

La gestion des matières résiduelles

Le choix de la collecte sélective par Point d’Apport Volontaire

Des colonnes de tri sélectif sont placées aux trois entrées du village d’Ampus, parking de l’école, chemin du Fer, voie Saint-Anne, quartier Aby, la Rouvière et au hameau de Lentier.
Les emballages à jeter sont indiqués sur chaque colonne.
Tout en permettant un tri sélectif de qualité, ce type de collecte diminue les nuisances visuelles occasionnées auparavant par les nombreux bacs et abaisse les coûts de la collecte.
Cette opération requiert la compréhension de chacun afin que l’effort entrepris par les Ampusians en matière de tri de déchets demeure à son plus haut niveau.

Afin que cette opération soit un succès,

- lisez attentivement les brochures éditées par DPVA au sujet du tri sélectif : elles représentent le trait d'union entre vous, qui constituez le premier maillon de la chaîne de recyclage (le plus important !), et le reste de l'infrastructure de traitement ;

- sachez vous organiser et prendre le temps nécessaire pour traiter vos rebuts et les disposer dans les bacs : le tri est un geste citoyen qu'il ne faut pas prendre "à la légère" !

- si vous constatez qu'une personne a mal trié ses matières résiduelles, n'hésitez pas à le lui faire savoir. Montrez-lui éventuellement la bonne manière de procéder. En effet, il arrive parfois que les gens se trompent de conteneur ou qu'ils négligent certaines règles... sans faire obligatoirement preuve de mauvaise volonté ! Au nom de notre environnement, merci de votre participation !



Le ramassage des matières résiduelles

Le ramassage des ordures ménagères a lieu les lundis, mercredis et vendredis dans le village, les lundis et vendredis pour le reste de la commune.

Le ramassage des encombrants peut avoir lieu, sur demande, tous les deuxièmes et quatrièmes jeudis de chaque mois.
Prenez contact par téléphone auprès du service déchets de DPVA au 04 94 50 07 00.

Déchèterie

Adresse : Route de Châteaudouble
Téléphone : 04 94 50 07 00

Horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Fermé le dimanche et les jours fériés.

Déchets acceptés : déchets verts, bois, ferrailles, déchets d'ameublement, plâtre, gravats, déchets d'équipements électroniques et électriques, déchets diffus spécifiques, piles, huiles de vidange, huiles alimentaires, ampoules.

De petits conteneurs sont disposés à la mairie et à l'école pour collecter les piles usées.

FAIRE DES EMPLETTES, SERVICES ET PROFESSIONNELS

Commerçants

Boulangerie - Pâtisserie

LE FOUR D'AMPUS
5 Place de la Mairie
06 16 12 83 42 - jenny.tringali83@yahoo.fr
Facebook : Boulangerie le Four d'Ampus
Du mardi au samedi de 6H00 à 13H00 et de 16h00 à 19h00
Le jeudi et le dimanche de 6h00 à 13h00

Epicerie

TOSELLO Sylvie
6 Place de la mairie
04 94 70 97 02
Du mardi au dimanche de 8H00 à 12H30 et de 16H00 à 19H00
Fermé le dimanche après-midi

Enfance

Maison d'assistantes maternelles

LA BULLE AUX DOUDOUS
1200 Hameau de Lentier, Les Terres Blanches
07 68 91 92 71 - labulleauxdoudous@gmail.com

Assitante maternelle

Laura BROCHET
8 Chemin du Riou Fray, Hameau de Lentier
06 14 32 16 49 - laurabrochet30@gmail.com

Restauration

Bars restaurants

CHEZ FANFAN
3 Place de la mairie
06 65 77 53 44
Du mercredi au dimanche de 7h30 à 21h30

LE BISTRONOMIQUE
2 Place de la mairie
06 95 07 64 00
Lundi, mardi, vendredi, samedi et dimanche de 7h00 à 15h00

Restaurants

AUBERGE DES BRACONNIERS
4 Boulevard Georges Clemenceau
04 94 68 34 85 - braconniers@icloud.com
aubergedesbraconniers.com
Du jeudi au dimanche de 12h00 à 13h30 et de 19h00 à 21h30

TERRE ET PAPILLES
56 Rue Neuve
06 25 44 57 46 - terreetpapilles@outlook.fr
Du mardi au samedi de 19h00 à 21h00

Professionnels de santé

Infirmières libérales

BONO Marjorie
ROUVILLE Aurélia
41 Rue Neuve
06 03 00 90 33 - marjoriebono@gmail.com
Soins à domicile ou au cabinet

ASSOCIATIONS & LOISIRS

La vie du village est animée tout au long de l'année par de nombreuses associations qui contribuent à créer du lien, à proposer des activités et à faire vivre notre commune.
Sport, culture, loisirs, patrimoine, festivités, solidarité... chacun peut trouver une association correspondant à ses envies et à ses centres d'intérêt.

Culture, patrimoine et musique

Les Amis du Musée des Écritures
Président : Christian CHILLI
06 09 17 27 61 - christian.chilli@orange.fr

Emporium
Rencontre culturelle tous les deuxièmes vendredis du mois
Présidente : Véronique SAOUDI
06 10 91 54 99 - verasaoudi@gmail.com

APPA : Association pour la Protection du Patrimoine d'Ampus
Présidente : Catherine GARRO
06 22 53 86 14 - chriscat83@sfr.fr

La Musique en Toi
Comédie musicale pour enfants et cours de chant pour adolecsents et adultes.
Alexandra LECOANNET
06 59 98 77 16 - lamusiqueentoi@gmail.com

Sport, bien-être et loisirs

Club Léo Lagrange
Randonnées, pilates, yoga, aïkido et activités créatives.
Présidente : Nicole SYLVESTRE A LA MARIAZ
06 11 88 45 56 · nicole.roubaud83@gmail.com

Ampus Tennis Club
Président : Rémi DESTOUCHES
07 81 51 62 76 · remi.destouches@laposte.net
ampustennisclub.fr

La Boule Ampusianne
Présidente : Coralie CESANO
07 68 91 51 65 · labouleampusianne83@gmail.com

GARS - Groupement Ampusian de Recherches Spéléologiques
Le Groupe Ampusian de Recherches Spéléologiques (G.A.R.S.) vous fait découvrir le monde souterrain : initiation, exploration et formation.
Président : Martin DESTOUCHES
04 94 70 97 56 · goupilpierre@derma-jouveau.fr

Gonfaron Auto Passion
Côte historique d'Ampus
Président : Jean-Luc BROCHARD
06 08 92 75 38 · jeanlucbrochard9@msn.com

Solidarité et initiatives

Bee out of the Box
Présidente : Céline BERGOUNIOUX
06 16 46 38 33 · celine.bergounioux@gmail.com

Cause animale

Pas de Velours sans Toît
Protection animale, placements, garde d’animaux domestiques, soins.
Présidente : Peggy BERTOLINO
06 84 42 73 94 · kalyne83@orange.fr

Vie locale et animations :

Ampus en fêtes
Présidente : Nadine MARION
06 85 07 17 21 · ampusenfete@gmail.com

Les Darnaguettes
Présidente : Gisèle BORIO
04 94 70 96 29 · raymondborio@orange.fr

Les Petits Marchés du Darnaga
L'association "Les petits marchés du Darnaga" vous propose un marché le dimanche matin sur la Place de la Mairie (avril à octobre). C'est un marché de producteurs locaux et d'artisanat.
Président : Fabien MICHEL
06 13 31 08 55 · belugue83111@gmail.com

Nature, chasse et vie rurale

APCA - Association des Propriétaires et Chasseurs d’Ampus
Président : Paul MORTOLINI
06 22 20 02 99 · p.mortolini@orange.fr

ASA de Fontigon
Association Syndicale Autorisée de Fontigon
Président : Daniel MATHIEU
06 26 75 00 16 · asaducanaldefontigon@gmail.com

Enfance et jeunesse

Les Petits Pieds
Présidente : Tiffany BERNAUX
06 14 57 81 28 · lespetitspieds.association@gmail.com

Les Minimoys d'Ampus
Présidente : Sophie DEJEAN
06 89 61 05 47 · dejeansophie1@gmail.com

Coopérative scolaire
Organisation d'activités pour les enfants scolarisés.
Ecole Primaire d'Ampus
04 98 10 69 20



LES RENDEZ-VOUS A NE PAS MANQUER

Un mystère plane sur Ampus... On dit que les habitants de ce village s'adonneraient sans mesure au péché de gourmandise ! C'est en tous cas ce qui transparaît du programme des festivités.

Montée Historique d'Ampus

Mars

La Montée Historique d'Ampus fait revivre la légende de l'ancienne course de côte mythique du Var sur son tracé sinueux de 6,8 kilomètres. Cet événement rassemble chaque année des passionnés de voitures anciennes et de collection pour des démonstrations sur route fermée, mêlant nostalgie, patrimoine automobile et convivialité.

Balade gourmande

Dernier samedi du mois de Juin

Cette "balade" est un grand moment pour tous les Ampusians ! C'est aussi la fête qui fait la réputation de notre village... Au programme, dégustation de divers mets et spécialités préparés par les habitants eux-mêmes et proposés à tous les gourmands. Ce jour-là, que vous l'ayez passé à vos fourneaux ou à vous régaler, vous laissera sans aucun doute un souvenir impérissable !
Bal et feux d'artifice

Pique-nique républicain

13 Juillet au soir

L'occasion de fêter la République dans un esprit de partage et de réconciliation.

Fête d'Ampus

15 Août

Anchoïade, aïoli, concours de boules et bal animé par un groupe trié sur le volet sont au programme des réjouissances. Ce jour là, il sera difficile de faire la sieste à l'ombre des platanes. En revanche, cette journée sera remplie de divertissements qui sauront enchanter petits et grands. Alors, n'hésitez pas à rentrer dans la danse !

Fête du Plan

1ère quinzaine de Septembre

La fête du Plan permet, depuis des temps immémoriaux, de célébrer la Nativité de la Vierge Marie. Elle a lieu non loin de la chapelle de Notre Dame de Spéluque (édifice classé monument historique), autrefois Notre Dame du Plan.
La procession est suivie d'un repas qui clôture la saison.

Marché de Noël

Un dimanche de décembre

Ce dimanche-là, sur la place de la mairie, se côtoient le majestueux sapin dans son plus bel habit de fête, les étals colorés et gourmands des commerçants et les stands de nos célèbres Cordons Bleus qui ont ressorti marmites et autres accessoires culinaires pour régaler les gourmands.
Le berger et ses moutons attendent avec les enfants l'arrivée du Père Noël pour ensuite se régaler de ganses ou d'autres friandises.
Dans l'après-midi un spectacle offert par des associations ravira le jeune public. Le soir venu, le village se parera de lumières scintillantes qui enchanteront les visiteurs du soir.

PLAN DU VILLAGE ET PHOTOS

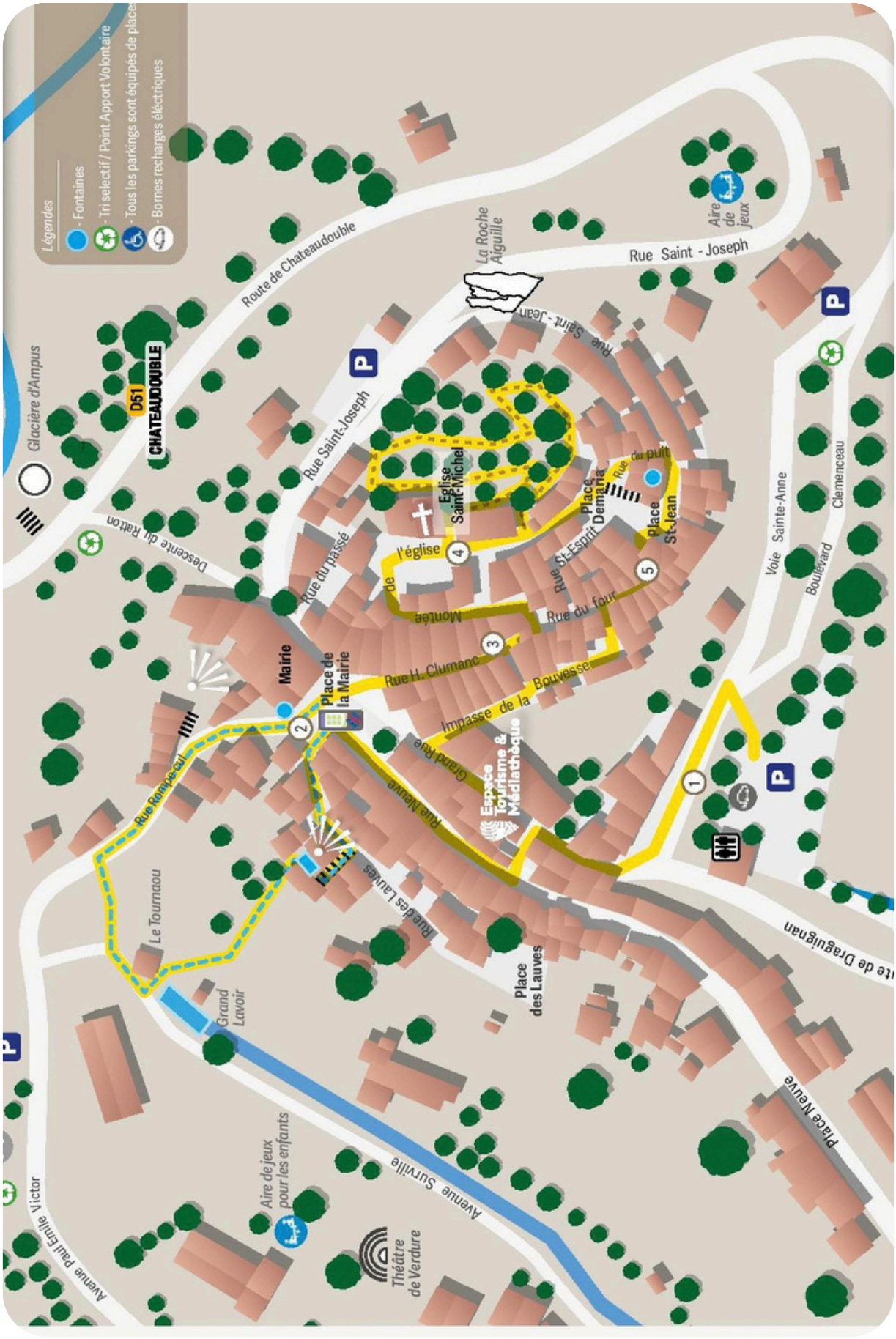









Mairie d'Ampus
Téléphone : 04 94 70 97 11
E-mail : ampus@mairie-ampus.fr
www.mairie-ampus.com